

Le sapin de Noël immortel

COTTENS Depuis 2011, une entreprise propose de louer des sapins en pot aux particuliers, pour les replanter en janvier.

SOPHIE ZUBER
sophie.zuber@lacote.ch

Ces derniers jours, les employés de l'entreprise Ecosapin, à Cottens, sont en plein «rush». En effet, depuis fin octobre, le hangar de la famille Bugnon entrepose plus de 2500 sapins avant qu'ils élisent domicile dans les chaumières du pays pour les fêtes de fin d'année.

Une fois cette période terminée, le travail de la jeune entreprise consistera à replanter les conifères sur le site agricole afin de leur permettre de vivre une seconde fois. Un processus de «convalescence» qui durera quatre ans, avant de pouvoir à nouveau participer pleinement au réveillon chez les humains. Mais pourquoi le roi des forêts ne vit-il pas forcément la naissance du petit Jésus de manière détendue?

«En appartement, ils subissent un choc des températures sans précédent. Il s'agit de les réhabituer à vivre en pleine nature», explique Julien Bugnon, fondateur d'Ecosapin.

Des tailles variables

En janvier sonnera le temps de la récupération des sapins chez les clients, afin qu'ils retrouvent leur milieu naturel. Et dès le printemps, l'équipe de professionnels se déplacera hors des frontières afin de renouveler un «cheptel» qui se veut de première qualité: «Vu que nous les vendons par Internet et que les clients n'ont donc pas loisir de les voir avant de les recevoir, les sapins se doivent d'être irréprochables», commente François Hofer, codirecteur. Les clients ont tout de même le choix de la date de li-



(De g. à dr.), l'équipe Ecosapin au complet: Julien Maendly, Julien Bugnon, Emilie Since et François Hofer. CÉDRIC SANDOZ

vraison et la taille de leur arbre: Elle varie entre 90 et 180 centimètres. Une version miniature existe sous le nom de «My Little Ecosapin» et ne va pas au-delà de 50 centimètres. Des kits de décorations peuvent être également loués. Et si les conifères sont nés en France et en Allemagne, leur chemin vers la naturalisation est en cours. «Aucune pépinière en Suisse ne produit de sapins en pot. Mais à terme, nous aimerions nous suffire à nous-même et ne tourner plus qu'avec les sapins replantés à Cottens. Cela va prendre une bonne dizaine d'années», souligne Julien Bugnon.

L'an dernier, l'entreprise a pu replanter 80 % des sapins qui ont séjourné chez les particuliers. Afin d'accroître le replantage, Ecosapin a choisi d'utiliser une nouvelle essence de sapin, le Fra-

seri: «Il est plus robuste en pot que celui que nous utilisons jusqu'ici, le Nordmann», indique François Hofer. Ces derniers devraient permettre un taux de replantage de 90 à 95 %: «Nous sommes arrivés à cette conclusion lors des essais menés sur 500 sapins l'an dernier.»

Activité lucrative pendant la période creuse

Ecosapin collabore avec ses pairs, à savoir les acteurs locaux. Ainsi, ils ont mis sur pied des partenariats avec des entreprises dans différentes régions de Suisse, qui s'occupent de la livraison et de la récupération des sapins, une activité chère à la jeune équipe: «Cela nous permet d'une part un service de qualité et de proximité mais offre également une activité lucrative pendant la période creuse de l'hiver.» Les arbres

sont alors livrés par des partenaires attirés ou par La Poste pour les endroits plus reculés. Cette année, trois nouveaux cantons ont ouvert leurs bras à l'entreprise, les sapins en pot feront désormais aussi des heureux au Tessin, à Saint-Gall et à Bâle.

Un avis partagé

Le concept écologique séduit Sarah Germanier, paysagiste et designer en permaculture à Lavigny: «Même si une petite partie des sapins ne survit pas au choc thermique, il est beaucoup plus productif d'agir ainsi. Car en les coupant, on ne leur donne aucune chance.» Et pour la minorité qui souhaite garder son sapin chez soi, la jeune femme conseille de le planter dans un endroit assez éloigné de l'habitat: «Il faut imaginer qu'il y aura un développe-

ment considérable, et mal planté, il faudra se résoudre à l'abattre dans une vingtaine d'années. Ce serait dommage.»

www.ecosapin.ch

EN CHIFFRES

9 partenaires locaux distribuent les sapins dans leur canton respectif.

49 francs, c'est ce que coûte le plus petit sapin. Pour les plus grands, les prix varient entre 119 et 139 francs, livraison et récupération comprises.

12 collaborateurs saisonniers œuvrent sur le site de Cottens.

2500 conifères ont été livrés en 2015 dans toute la Suisse.

TRIBUNAL Acquittements pour les gendarmes

Le Nyonnais qui avait déposé plainte contre trois gendarmes pour lésions corporelles simples n'a pas obtenu gain de cause («Le Quotidien de La Côte» du 23 novembre). Ils ont été acquittés.

Rappelons que cette affaire a eu pour cadre le train entre Coppet et Nyon, puis la gare de Nyon, en février 2014.

Le plaignant, qui dormait avec les pieds posés sur le siège qui lui faisait face, avait pris soin de poser un journal sur la banquette. Mais ses semelles touchaient le dossier, raison pour laquelle les gendarmes qui patrouillaient ce soir-là l'avaient réveillé et contraint à descendre ses pieds.

L'homme avait très mal pris ce contrôle et en sortant du train, il avait injurié copieusement les agents. Ceux-ci l'avaient alors pourchassé, mis au sol et menotté. Mais comme aucun véhicule n'était libre ce soir-là et qu'ils ne voulaient pas que leur prisonnier traverse la ville au vu et au su de tous, ils l'avaient finalement relâché.

La Cour l'a libéré du chef d'accusation de menaces

La police avait déposé plainte pour injure, menaces, violence ou menace contre les autorités et les fonctionnaires.

La Cour a libéré l'homme de menaces, mais a retenu contre lui l'injure, et violence ou menace contre les autorités. Elle l'a condamné à 45 jours-amendes à 10 francs par jour, avec sursis deux ans. Il devra s'acquitter d'une partie des frais de procédure.

Me Elisabeth Chappuis, qui a assuré la défense du Nyonnais, a annoncé qu'elle se réservait la possibilité de faire appel contre ce jugement, une fois qu'elle aura pris connaissance et étudié les considérants du jugement, soit d'ici mi-janvier environ. **DS**